

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 67 (1995)

Heft: 6

Artikel: 18 et 20 avenue Calas, Genève : création d'appartements en attique (1992-1994)

Autor: Bonhôte, Philippe / Calame, Oleg / Vuarambon, Ivan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

18 ET 20 AVENUE CALAS, GENÈVE : CRÉATION D'APPARTEMENTS EN ATTIQUE (1992-1994)

Le quartier de Champel à Genève, de vocation résidentielle, se caractérise par une architecture de bâtiments-barres de 6 à 7 étages, construits dans les années 1960-70.

Dans le cadre de travaux de réfection, certains d'entre eux sont aujourd'hui surélevés, leurs toitures plates offrant un cadre propice à la création d'appartements de qualité par leur espace et leur situation particulière. C'est le cas de l'immeuble présen-

té ici, construit en 1963, sur lequel viennent d'être réalisés cinq appartements en attique : trois d'entre eux traversants de 5 et 6 pièces en duplex, les deux derniers de 4 et 4,5 pièces sur une double orientation en tête d'immeuble. Le plan des appartements est soumis à la logique constructive de l'immeuble existant et s'inspire directement de sa typologie. Une trame centrale contenant les circulations, entrées et services sépare la zone nuit côté nord-est de la zone jour orientée au sud-ouest.

Cette disposition se reflète dans le traitement des volumes. Côté cour, les séjours-cuisines sont disposés sous une toiture courbe en double hauteur, offrant un espace généreux et la possibilité d'aménager une chambre et une galerie en duplex. Côté rue, les chambres se trouvent sous un volume bas et une toiture légèrement inclinée, définissant un espace plus intime,

dont le retournement en tête du bâtiment propose une solution architecturale et fonctionnelle au traitement du pignon, en permettant la rencontre harmonieuse des deux formes de toiture et la définition claire des espaces de cuisine des appartements du bout.

Le traitement de la façade, très différencié, s'inscrit dans cette logique : entièrement vitrée côté cour et s'ouvrant sur les terrasses, le soleil et la vue ; très fermée côté rue et préservant l'intimité et l'isolation des chambres. Ce contraste est renforcé par la conception particulière des volets qui, lorsqu'ils sont fermés, offrent l'aspect d'unité exprimé dans la façade principale côté cour.

Afin d'abaisser au minimum la surcharge sur l'immeuble existant, les toitures ont été réalisées en charpente bois s'appuyant sur la trame centrale existante en béton armé et sur les façades. Ces derniè-



res sont en ossature bois côté chambres et en charpente métallique côté séjours.

La couverture est en zinc, les menuiseries extérieures en bois et aluminium, la façade arrière et le pignon revêtus de panneaux Eternit.

*Atelier 89
Philippe Bonhôte, Oleg Calame,
Ivan Vuarambon, Arch. associés*

Maître d'ouvrage :
La Bâloise Assurances, Bâle
Réalisation :
Mobag Rénovations, Genève

